



le point.



MAI 2024

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Votations fédérales 7-8

Initiative pour la démocratie 12-13



353

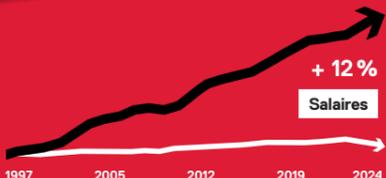


Parti socialiste neuchâtelois
psn.ch

STOP À LA FOLIE DES PRIMES !

OUI INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DES PRIMES **+ 158 %**
Primes

+ 12 %
Salaires



1997 2005 2012 2019 2024

OUI LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ

VOTATIONS DU 5 JUIN 2024

Congrès

Venez fêter les résultats des élections communales lors de notre prochain congrès cantonal, le vendredi **24 mai**, à l'**Ancienne Poste au Locle** !

Congrès

Pensez à déjà réserver la date des prochains congrès cantonaux :

- 24 août 2024
- 15 novembre 2024

Formation du PSN

Samedi **22 juin**, le PSN organise une matinée de formation sur « **Les réfugié-es climatiques et l'application de la loi sur l'asile et sur les étrangers** » dès **10h30** au **Club 44** (La Chaux-de-Fonds)



Camarades, les batailles civiques se gagnent dans la rue !

Le Parti socialiste a le vent en poupe ! Nous avons retrouvé notre siège au Conseil des États, notre parti gagne du terrain aux élections communales de ce printemps. Et, c'est historique, la gauche et les syndicats ont remporté une victoire capitale avec l'acceptation de la 13^e rente AVS.

Oui, les valeurs socialistes progressent, mais dans le même temps on peut constater que la position de l'UDC se renforce. Il est évident que ces deux tendances sont une conséquence de la dureté de la vie pour bon nombre de nos concitoyens : des primes d'assurance-maladie qui ne cessent d'augmenter au point d'obliger à choisir des franchises qu'on ne peut assumer en cas de problèmes de santé, des denrées de base toujours plus coûteuses grevant le budget familial, des exigences croissantes des employeurs pour gérer avec flexibilité et efficacité les flux du travail, pour ne citer que quelques problématiques.

Ce contexte s'inscrit de plus dans un climat anxiogène, mêlant catastrophe climatique, instabilité géopolitique et scandales politiques. On suit en direct l'évolution des conflits armés, les fusillades dans les écoles ou l'assaut du Capitole américain comme on regarde les dernières séries sur Netflix.

C'est pour établir une vie meilleure que je me bats, que nous nous battons, camarades ! Aussi, pas question de nous reposer sur nos lauriers ! Les défis qui sont devant nous sont immenses : justice sociale, équité des chances pour nos enfants, accessibilité aux soins pour tous, sans oublier une lutte contre le dérèglement climatique qui ne doit pas se faire sur le dos des plus fragiles.

Notre engagement est d'autant plus indispensable que de nos jours, la chose publique n'intéresse plus. Si à travers le monde, des gens luttent et meurent pour conquérir le droit de s'exprimer, nos concitoyens, et notamment les personnes les plus fragiles, se désintéressent des urnes.

Plus que jamais, nous devons être proches des gens, continuer d'aborder leurs préoccupations de tous les jours et parler « vrai », simplement. Alors, prêts et prêtes pour ce défi ?



Pierre-Alain Borel
vice-président du
Parti socialiste neuchâtelois

psn.ch

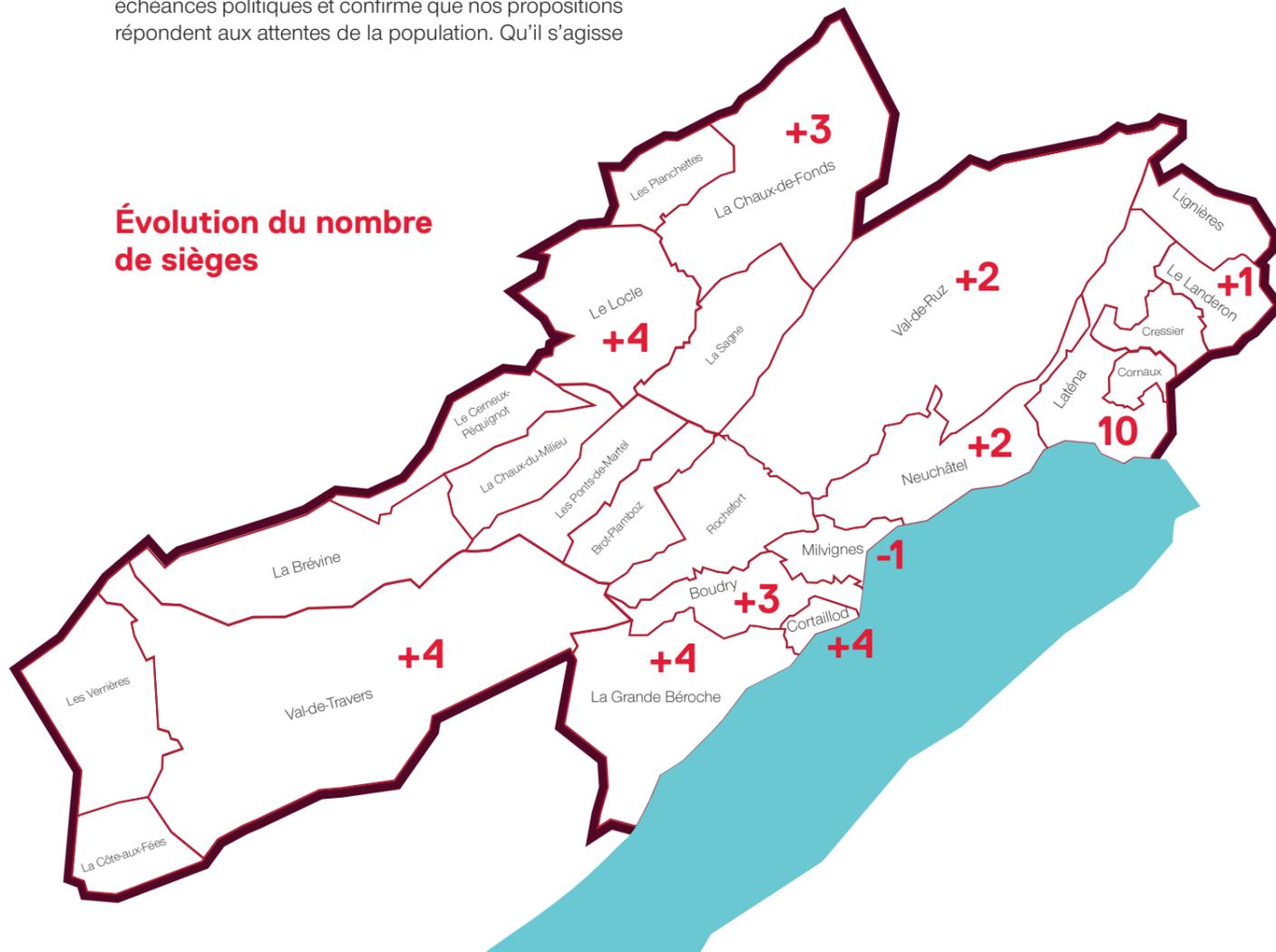
Une tendance stimulante

Les résultats sont éloquentes: le Parti socialiste ressort comme le grand gagnant des élections communales! Ces scrutins, qui renforcent le lien entre les habitant-es et leurs autorités les plus proches, ont confirmé une tendance de fond pour notre parti: les valeurs que nous défendons sont partagées par une grande partie de la population de notre canton. Retour sur plusieurs facettes de ce succès.

Inutile de se pencher longuement sur les résultats des différentes communes pour constater que le PS progresse pratiquement partout où il a des sièges. Cette progression s'inscrit dans la lignée des dernières échéances politiques et confirme que nos propositions répondent aux attentes de la population. Qu'il s'agisse

de notre initiative cantonale «Primes maladie: stop à la hausse!», des dernières élections fédérales ou des votations du 3 mars, les réponses socialistes à la crise du pouvoir d'achat convainquent les électrices et électeurs qui se rendent aux urnes. Lors des élections communales, chaque section s'est attachée à faire des propositions ciblées et concrètes pour améliorer les fins de mois des classes moyenne et inférieure. En mettant l'accent sur les questions d'accueil extrafamilial, de transports publics accessibles et de soins de proximité, les propositions socialistes touchent au cœur des préoccupations des Neuchâtelois-es.

Évolution du nombre de sièges



ÉLECTIONS COMMUNALES

Toutefois, au-delà des thèmes, les magnifiques scores du 21 avril et du 12 mai s'expliquent avant tout par le dynamisme exceptionnel des sections et des candidat-es. Depuis de nombreux mois, des rencontres avec la population ont été organisées, des soirées d'appels téléphoniques ont permis d'informer les gens et de recruter des candidat-es. Enfin, ces dernières semaines, la présence de nombreux camarades dans les rues a permis d'aller à la rencontre des habitant-es de nos communes pour se présenter et présenter nos idées. Cet engagement significatif a payé; il a prouvé que le combat politique se mène avant tout dans la rue.

Les élections communales ont également permis l'arrivée de nouvelles personnes dans nos rangs, qui ont participé à un certain renouvellement des organes législatifs. Les jeunes socialistes inscrits sur nos listes ont fait des scores remarquables (14 d'entre eux sur 18 ont été élu-es). Ce rajeunissement, accompagné d'une féminisation des organes communaux, est un signe encourageant pour la pertinence de nos combats et la vitalité de notre parti.

En regardant de plus près les résultats des différentes communes, on constate que certaines traditionnellement à droite, comme Cortailod ou Boudry, ont respectivement conquis et confirmé une majorité de gauche! Ces victoires ont un écho dans les vallées, où les sièges obtenus (+ 2 à Val-de-Ruz, + 4 à Val-de-Travers) affirment le PS comme premier parti de gauche. La nouvelle commune de Laténa aura une tout aussi nouvelle majorité de gauche dans son législatif, avec une entrée en force du groupe socialiste (10 sièges). Avec un siège supplémentaire, piqué à l'UDC, le PS du Landeron confirme la tendance.





À La Chaux-de-Fonds, le groupe socialiste est le plus fort du législatif (+ 3 sièges); idem à Neuchâtel (+ 2), où les fabuleux résultats de la liste au Conseil général résonnent avec ceux de l'alliance rose-verte au Conseil communal.

En renversant magistralement la majorité de droite à l'exécutif de la ville, l'élection de Julie Courcier Delafontaine et Jonathan Gretillat au Conseil communal démontre l'efficacité des alliances de gauche pour faire vaciller la droite. Les résultats inverses pour l'exécutif du Locle le montrent bien: une gauche désunie ne peut gagner face à une droite unie. La liste rose-verte de la Mère commune a cependant aussi prouvé son efficacité en obtenant 4 sièges supplémentaires au Conseil général.

De manière générale, les scores socialistes s'inscrivent plus largement dans une progression des forces de gauche, alors que le PLR enregistre un recul certain (passant de 38 à 35 %, cédant quelques plumes à l'UDC). La tendance qui porte les combats progressistes nous enjoint à conclure des alliances intelligentes sur nos combats communs. En effet, l'absence d'appareillages lors d'élections à la proportionnelle implique d'unir nos forces en amont afin de ne pas risquer une dispersion de voix « inutiles ». Il sera indispensable de s'en souvenir lors de la prochaine échéance électorale, qui est déjà à notre porte: les élections cantonales de 2025!



Margaux Studer
coordinatrice politique

Initiative 10% : chaque voix compte pour enfin soulager la classe moyenne !



L'initiative du PS pour l'allègement des primes¹ est soumise au vote le 9 juin. Ce texte est absolument crucial pour notre parti et pour la population du pays.

- Les primes maladie ont augmenté de 158 % en 30 ans, c'est-à-dire qu'elles ont été multipliées par 2,5. Dans le même temps, les salaires, eux, ont augmenté de 12 %. La fuite en avant du système de santé est donc impossible à payer pour les personnes aux revenus les plus modestes, mais aussi pour la classe moyenne. D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que lorsque l'assurance-maladie est devenue obligatoire, le Conseil fédéral estimait lui-même que s'il fallait consacrer plus de 8 % de son revenu au paiement des primes, le système ne pourrait plus tenir car les gens ne pourraient simplement plus payer. On y est aujourd'hui.

- L'initiative prévoit qu'aucun ménage en Suisse ne consacre plus de 10 % de son revenu disponible à payer les primes. Par revenu disponible, il faut entendre plus ou moins le revenu déclarable, auquel sera certainement ajoutée une partie de la fortune pour éviter que des millionnaires sans revenus ne puissent bénéficier de subsides. Mais ne nous laissons pas embarquer dans un débat technique pour définir ce point dans les moindres pourtours: l'initiative, comme toute initiative, fixe des principes, elle ne règle pas ce qu'est le revenu disponible. Le modèle présenté et le calcul des coûts se basent en gros sur le modèle vaudois, qui applique déjà le principe de 10 %.

- Les opposants disent que le coût de l'initiative est insurmontable. Le Conseil fédéral évalue celui-ci entre 3,5 et 5 milliards de francs pour la Confédération et les cantons. Ce montant peut faire peur, mais il faut rappeler plusieurs aspects. D'abord, l'initiative ne coûte rien, puisqu'elle n'offre aucune nouvelle prestation.

Elle répartit uniquement la facture de la santé différemment, en la faisant reposer un peu plus sur les collectivités publiques. Il n'est pas inutile de rappeler que la Suisse est le pays de l'OCDE où la population paie le plus directement de sa poche le système de santé; partout ailleurs, l'impôt et les taxes sont le plus grand payeur. N'oublions pas que la droite, d'un coup de cuillère à pot, a décidé il y a un an d'augmenter de 3 milliards à terme le budget de l'armée. L'argent existe, la question est de savoir quelles sont les priorités.

- De très nombreux cantons n'ont pas fait leur travail en matière d'augmentation des subsides pour l'assurance-maladie quand les primes augmentaient. Mais la plupart des cantons romands l'ont fait et Neuchâtel est un des bons élèves, sans être le meilleur. Cela signifie que notre canton devrait payer relativement peu si l'initiative passe (37,6 millions) mais que notre population, parmi les plus touchées par la paupérisation, recevra un soutien extrêmement marqué, de l'ordre de 186,1 millions. Dit autrement, on relève souvent que c'est une bonne opération de dépenser un franc pour en recevoir deux avec les subventions fédérales. Dans ce cas-ci, pour chaque franc supplémentaire engagé par le Canton, la population en recevra 4 de la Confédération!

Camarades, nous avons gagné la 13^e rente AVS grâce à notre engagement sans faille. Il faut reproduire ce degré de militantisme et aller chercher les voix partout, car une nouvelle victoire est possible. Elle est même vitale pour la population de notre pays!



Baptiste Hurni
conseiller aux États

¹ Initiative populaire fédérale Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes).

L'avenir énergétique de la Suisse : un choix crucial le 9 juin

Le Parlement a adopté une nouvelle loi sur l'électricité pour promouvoir les énergies renouvelables locales, renforçant ainsi la sécurité d'approvisionnement tout en respectant les objectifs climatiques. Des enjeux auxquels nous sommes toutes et tous confrontés dans notre quotidien. Cependant, un référendum a été lancé contre cette loi et les citoyennes et citoyens suisses doivent décider de son sort le 9 juin.

La Suisse fait face à une demande croissante en électricité, en particulier durant l'hiver, période où la production nationale actuelle ne parvient pas à couvrir les besoins. Pour répondre à ce défi, la loi sur l'électricité mise sur un développement rapide et ambitieux de la production d'énergie renouvelable.

Pour réduire la dépendance envers les énergies fossiles étrangères, la nouvelle loi a pour but d'encourager la production locale d'énergie renouvelable. De plus, elle soutient l'objectif de zéro émission carbone d'ici 2050, essentiel pour une protection efficace du climat. Vous le savez : la guerre en Ukraine a souligné de manière dramatique l'importance d'un approvisionnement électrique autonome.

Le texte prévoit la mise en œuvre de 16 projets hydrauliques et de plusieurs projets solaires et éoliens d'importance nationale. L'objectif est d'augmenter la production hivernale de 6 TWh d'ici 2040, dont 2 TWh proviendront de l'hydraulique à accumulation. En encourageant ces projets, la Suisse aspire à une plus grande indépendance énergétique, réduisant sa dépendance vis-à-vis de l'étranger.

La loi offre des incitations telles qu'une obligation d'utiliser l'énergie solaire pour les nouveaux bâtiments de plus de 300 mètres carrés et pour les infrastructures fédérales. Des incitations financières sont prévues pour les installations privées injectant de l'électricité solaire dans le réseau ainsi que pour les projets hydroélectriques, éoliens ou géothermiques.

La loi protège la nature et les paysages tout en promouvant les énergies renouvelables. Les centrales solaires sont installées sur des infrastructures existantes, comme les toitures et les façades, pour minimiser l'impact environnemental. La loi interdit également les installations de production d'électricité dans les zones écologiquement sensibles, afin de préserver la biodiversité.

Sur le plan économique, la loi vise à stabiliser les prix de l'électricité en garantissant une base d'approvisionnement renouvelable suisse. En obligeant les fournisseurs d'énergie à acquérir l'électricité en minimisant les risques, elle protège davantage les consommatrices et consommateurs contre les fluctuations de prix. Ce sera aux entreprises d'approvisionnement en énergie de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie au profit de leurs clients, permettant ainsi de réduire à la fois la consommation d'électricité et les coûts pour les ménages.

La loi sur l'électricité ouvre la voie à un avenir énergétique plus durable pour la Suisse, alliant une production accrue d'électricité renouvelable avec la protection de la nature et des paysages. Grâce à cette approche équilibrée, la Suisse pourra avancer pour relever les défis énergétiques de demain tout en préservant son patrimoine naturel.

Imaginez une Suisse où l'électricité est propre, suffisante, locale et abordable. C'est ce que la nouvelle loi soumise au peuple le 9 juin propose !



Martine Docourt
conseillère nationale



Quand le job va, tout va !

Le Conseil d'État a dressé un état des lieux de la politique publique de l'emploi et de ses enjeux dans un rapport quadriennal¹. En voici un bref aperçu.

L'emploi rémunéré reste au centre du bon fonctionnement de notre société. À la fois vecteur de participation et d'autonomie financière pour les individus, le travail est moteur de l'activité économique et de la production de richesses². Or les métiers changent. Après la révolution industrielle qui a transformé l'activité des « cols bleus », les « cols blancs » voient leurs emplois fortement impactés par la révolution digitale et l'intelligence artificielle. Les enjeux sociétaux s'inscrivent dans un contexte en mutation, de besoins croissants en ressources, humaines et technologiques, pour relever les défis liés à la transition énergétique ou au vieillissement démographique. Le soutien à la reconversion professionnelle doit être augmenté. Tout cela nécessite une action concertée forte au sein de l'État ainsi qu'avec les partenaires économiques et sociaux. À Neuchâtel, cela se traduit par la volonté d'instituer une « Plateforme pour l'emploi » traitant conjointement de l'emploi, de l'économie et de la formation.

Après une pandémie dont on craignait un fort impact sur l'économie, nous pouvons nous réjouir d'un contexte favorable. Avec un taux de chômage historiquement bas (3,3 % en avril 2024, 2,7 % en moyenne annuelle 2023), le canton jouit d'une bonne dynamique, fruit de plusieurs facteurs. Les mesures prises pendant la pandémie ont été profitables ; le canton bénéficie de la présence d'un écosystème d'actrices et d'acteurs engagés, agiles et innovants. Et le canton a su réformer ses outils pour lutter contre le chômage structurel, notamment par la stratégie d'intégration professionnelle (IP) déployée depuis 2017.

La stratégie IP, dispositif coordonné d'accompagnement des demandeur-euses d'emploi (indemnisé-es ou non), n'est pas un outil figé. Il doit à la fois être consolidé et ajusté. En particulier pour répondre finement aux besoins des personnes qui peinent à retrouver un emploi, pour différentes raisons, malgré un contexte économique favorable. Dans ce but, nous développons depuis 2023 des « Réseaux Joker »³, destinés à des personnes issues de l'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale. Et nous avons initié début 2024 un projet pilote en faveur de jeunes migrant-es, croisant apprentissage du français en immersion et formation au polissage au CNIP, à Couvet.

Autre volet essentiel de la politique publique de l'emploi : la promotion de conditions de travail respectueuses. Prévention, par exemple avec une campagne sur les risques psychosociaux au travail, et contrôle. Le contrôle des conditions de travail et la lutte contre le travail au noir sont guidés par un cadre législatif fédéral ancré dans une vision libérale du marché de l'emploi. Dans ce contexte, les nouveaux modèles économiques, tels que l'économie de plateforme, constituent un véritable défi. Nous œuvrons à le relever !



Florence Nater
conseillère d'État

¹ 24.006 Politique de l'emploi, débattu au Grand Conseil en avril 2024.

² Travail rémunéré et travail non rémunéré sont tous deux essentiels au fonctionnement de l'activité économique. Le présent article se concentre sur le premier, sans exclure un prochain article sur l'importance du second !

³ Accompagnement personnalisé de personnes ne remplissant pas tous les critères de l'accès aux mesures standards du service de l'emploi, grâce au suivi intensif d'un réseau professionnel coordonné et pluridisciplinaire.

Pour la gratuité de la contraception dans le canton de Neuchâtel

RETOUR DE SESSION

Pas de démocratie sans médias

En 5 mois, plus de 320 postes ont été supprimés dans les médias suisses, soit 65 postes en moyenne par mois. Deux employés du secteur des médias perdent leur travail chaque jour.

C'est la triste réalité d'une tendance délétère qui s'accélère dangereusement. Et aucun besoin d'une boule de cristal pour deviner la direction dans laquelle nous allons. Un article d'un professeur de sciences des médias en 2017, presque prémonitoire, nous explique ce qui pourrait nous attendre. Rodney Benson y relate ce qu'il se passe dans le paysage médiatique des États-Unis, avec une concentration des médias entre les mains de grands groupes ou de milliardaires dans une pure perspective de profit :

« Éliminer la concurrence afin de s'assurer un monopole local, réduire le personnel et comprimer les budgets, bourrer les pages de dépêches bon marché et maximiser la publicité. Tout récemment encore, celle-ci représentait 80 % du chiffre d'affaires de la presse écrite américaine, soit la plus grande proportion dans les pays occidentaux. »

Une anecdote illustre bien cette tendance. En 1986, le groupe de presse Knight Ridder gagne 7 prix Pulitzer pour la qualité de son travail. L'action de l'entreprise dégringole en bourse. Quand son directeur demande à un analyste de Wall Street la raison de cet effondrement, la réponse est claire : « C'est parce que tu gagnes trop de Pulitzer. L'argent consacré à ces projets devrait rester dans la case "résultats". »

La suppression de postes qui touche notamment notre journal régional est un drame humain pour toutes les personnes concernées. Mais elle révèle également à quel point nos médias régionaux, ainsi que la qualité et l'impartialité de leur travail, sont menacés. Et à quel point le bon fonctionnement de notre démocratie est à terme menacé par la paupérisation de l'information. Le groupe socialiste a donc déposé au Grand Conseil, et fait passer avec une large majorité, une motion urgente demandant une action en deux temps.

Le premier pas, urgent, doit simplement, mais fermement, assurer la pérennité du financement d'ArcInfo. On peut en effet difficilement imaginer que les récents licenciements suffiront à enrayer la tendance. C'est ainsi être réaliste que de prévoir de nouvelles coupes, voire de nouveaux licenciements. Si le Canton veut éviter de perdre durablement ce capital journalistique humain, il doit prendre des mesures, et vite !

Parmi les aides possibles à court terme, nous pensons à l'offre d'un abonnement pour les nouveaux habitants ou jeunes citoyens pendant quelque temps et à la prise en charge de l'abonnement du titre à l'agence de presse nationale ATS-Keystone (environ 200 000 francs par année).

Il s'agira ensuite de réfléchir plus globalement à la pérennité de l'ensemble des médias dans notre canton et à la manière de garantir leur rôle d'intérêt public. Un système cantonal de soutien aux médias devra ainsi voir le jour, même s'il n'a qu'une vocation subsidiaire par rapport aux autres moyens de financement. Une piste prometteuse est celle d'un organisme public autonome chargé de soutenir les médias, sur la base de conditions légales claires et, par exemple, d'un contrat de prestations définissant leurs tâches d'intérêt public (couverture de la politique locale, culturelle, sportive, etc.).

Grâce au PS, la balle est maintenant dans le camp du gouvernement et on peut espérer voir bientôt arriver un projet qui permette de sauver des emplois, de préserver la qualité de l'information et de consolider notre démocratie.



Romain Dubois
député

En ce début d'année 2024 et dans la continuité de son programme politique construit de manière participative, la JSN s'attelle à un nouveau projet au niveau cantonal : la gratuité de la contraception. Ce sujet nous tient particulièrement à cœur car il répond selon nous à des problématiques de santé publique, de justice sociale et d'égalité des genres. Il s'inscrit donc parfaitement dans les luttes de notre parti.

Une problématique de santé publique d'abord, puisque cette proposition veut renforcer et encourager la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et permettre une diminution du nombre de grossesses non désirées. La contraception n'est selon nous pas seulement une question de sexualité reproductive mais également de santé au sens large. De plus, sa prise en charge viendrait combler une lacune dans la LAMal. En effet, le Conseil fédéral a annoncé qu'il ne prendrait aucune mesure en la matière et qu'il revenait aux cantons de légiférer ; soyons donc la région pionnière que Neuchâtel a l'habitude d'être et rendons gratuit cet outil de prévention !

Une question de justice sociale ensuite. Vous vous êtes sûrement déjà toutes et tous retrouvés à devoir aller acheter une pilule contraceptive ou une boîte de préservatifs. Or c'est cher, trop cher. Ainsi, en Suisse, la pilule peut coûter jusqu'à 14 fois plus qu'en France. La RTS¹ expliquait qu'au vu de ces différences de coûts, de nombreuses jeunes filles se rendent à l'étranger pour se procurer leurs pilules contraceptives. Mais l'accès à la contraception ne doit être ni un luxe ni un privilège ! La contraception doit être accessible à toutes et tous, surtout au sein d'une population jeune et souvent plus précaire. En cette période où le pouvoir d'achat de la population est plus fragile

que jamais, il nous paraît nécessaire d'agir concrètement pour garantir cet accès essentiel.

Finalement, c'est aussi une question d'égalité des genres. La contraception est un fardeau qui repose malheureusement encore très souvent sur le dos des femmes, d'abord en termes de charge mentale mais également en termes de coûts engendrés. Il est temps de bouleverser ce modèle sociétal et de proposer des mesures concrètes pour tendre vers une plus grande égalité des genres et renforcer la responsabilité partagée dans la sexualité.



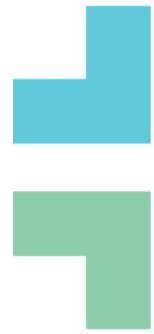
Concrètement, notre motion populaire propose de rendre gratuits tous les moyens de contraception médicalement approuvés. Ceux présents aujourd'hui sur le marché mais aussi les potentiels futurs moyens de contraception, masculins par exemple. Nous proposons que cette mesure s'applique à toute la population neuchâteloise jusqu'à l'âge de 30 ans. Bien que nous soyons conscient-es que la précarité n'a pas d'âge limite, les moins de 30 ans ont souvent une situation financière moins stable que la moyenne, d'où le plafond proposé. De la même manière, les jeunes bénéficient parfois de prix préférentiels, dans les musées ou les transports publics par exemple. En revanche, nous sommes tout à fait ouvert-es à voir le parlement neuchâtelois abroger cette limite d'âge !

La JSN est très fière de porter ce projet qui rassemble ses combats féministes et solidaires. Nous nous réjouissons de le défendre auprès de la population et auprès du parlement cantonal. Alors si ce n'est pas encore fait, signez notre motion !



Zoé Nater
coprésidente de la JSN

¹ Article du 3 novembre 2020 : bit.ly/353_RTS.



L'initiative pour un droit de la nationalité moderne – une utopie réaliste !



L'année 2023 marque une étape cruciale pour la démocratie suisse avec le lancement de l'initiative fédérale « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) » par le mouvement Action Quatre Quarts, un groupe jeune et dynamique composé d'associations, d'individus et de mouvements engagés pour les droits des migrant·es et contre le racisme dans tous les cantons. Cette initiative vise à abolir un système de naturalisation obsolète et discriminatoire qui prive un quart de notre population de ses droits démocratiques. Elle incarne pleinement notre aspiration à une Suisse ouverte et moderne.

Jusqu'ici, l'initiative pour la démocratie a réussi à mobiliser un vaste éventail de la société, récoltant déjà 65 000 signatures, dont bon nombre proviennent de personnes n'ayant jamais participé à des actions politiques auparavant. Le samedi 20 avril, nous avons célébré ce résultat lors de la Fête de la démocratie à Berne. Un moment magique ! Ce premier succès est plus que prometteur, mais il est impératif que nous, membres du PS et syndicats, redoublions d'efforts pour assurer le dépôt formel de l'initiative.

La Suisse, avec son histoire riche et complexe en matière de droit à la citoyenneté – initialement réservé aux bourgeois et principalement aux hommes – a connu des avancées notables. Neuchâtel, en particulier, a été pionnier, bien que de manière temporaire, en octroyant dès 1849 le droit de vote communal aux résidents étrangers. Malheureusement, cette embellie en matière de droits a eu tôt fait d'être annulée par la contre-révolution bourgeoise. Aujourd'hui, malgré certains progrès, un quart de la population de notre canton et d'ailleurs en Suisse reste exclu de la citoyenneté en raison d'un système obsolète.

Les pratiques actuelles de naturalisation sont un labyrinthe, avec près de 2000 modalités différentes, rendant le droit à la citoyenneté presque inaccessible. Trop cher, trop fastidieux et incertain, l'accès à la naturalisation ne fait

qu'accentuer les inégalités et les discriminations basées sur l'origine et le statut socio-économique.

L'initiative pour une démocratie moderne propose donc des réformes concrètes : éliminer les frais prohibitifs de procédure, standardiser l'exigence de résidence à cinq ans sur l'ensemble du territoire suisse et établir des critères clairs et objectifs pour la naturalisation. Toute personne résidant en Suisse depuis cinq ans devrait pouvoir prétendre à la nationalité, sans distinction d'origine ou de statut.

Face à la montée de mouvements d'extrême droite prônant des idées de « remigration » et de citoyenneté basée sur le sang, il est de notre devoir, en tant que socialistes engagés pour la solidarité et l'égalité, de combattre ces idées déshumanisantes et qui tendent à radicaliser notre société. Nous devons défendre une vision de la Suisse fondée sur l'inclusion et l'égalité.

Certains pourraient percevoir cette proposition comme trop ambitieuse, mais la gauche a toujours été porteuse d'une vision progressiste de la société. Imaginons le jour où les enfants nés sur le sol suisse obtiendraient automatiquement la nationalité, reflétant ainsi notre diversité et offrant à chacun et chacune les mêmes chances dès la naissance ! La question ne serait plus alors d'où vient la personne, mais quel est son désir de vivre solidairement ici. Je vous invite donc à vous mobiliser pour la dernière phase de collecte de signatures. Rejoignez le mouvement via le site democratie-initiative.ch/comites-locaux.



Manuela Honegger
membre PSCN

Publiée dans la Feuille fédérale 23.05.2023. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

Initiative populaire fédérale « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) »

La Constitution est modifiée comme suit:

Art.38, al. 2

²Elle [la Confédération] légifère sur la naturalisation des étrangers.

A droit à l'octroi de la nationalité suisse sur demande tout étranger:

- qui séjourne légalement en Suisse depuis cinq ans;
- qui n'a pas été condamné à une peine privative de liberté de longue durée;
- qui ne met pas en danger la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, et
- qui possède des connaissances de base dans une langue nationale.

¹RS 101

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton:		N° postal:		Commune politique:		Contrôle laisser en blanc
Nr	Nom écrire de sa propre main et en majuscules	Prénoms écrire de sa propre main et en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Arber Bullakaj**, Säntisstrasse 24, 9500 Wil, **Nadra Mao**, Waldeckstrasse 37, 3072 Ostermundigen, **Andrin Eichen**, Hopfenweg 17, 3007 Bern, **Tarek Naguib**, Beundenfeldstrasse 25, 3013 Bern, **Rebecca Angelini-Zingg**, Scheuchzerstr 125, 8006 Zürich, **Stefan Manser-Egli**, Halden 1, 6207 Nottwil, **Hilmi Gashi**, Thunstrasse 190, 3074 Muri bei Bern, **Jorge Cancio**, Meienriedweg 6, 2504 Biel, **Lisa Mazzone**, Avenue Ernest-Pictet 5, 1203 Genève, **Paul Rechsteiner**, Davidstrasse 45, 9000 St.Gallen, **Sanija Ameti**, Kanzleistrasse 80, 8004 Zürich, **Melinda Nadj Abonji**, Breitensteinstrasse 26, 8037 Zürich, **Agnese Zucca**, Via Ghingello 3, 6527 Lodrino, **Emine Sariaslan**, Kehrgasse 36, 3018 Bern, **Simon Küffer**, Wylerfeldstrasse 52a, 3014 Bern, **Rosemarie Weibel**, Via Selva 16, 6900 Massagno, **Mario Amato**, Via ai Grotti 69, 6862 Rancate, **Marco Kistler**, Unterrütiweg 3, 8400 Winterthur, **Venkatesh Shanta**, Bernstrasse 19, 3110 Münsingen, **Sylvie Makela**, Av. Floréal 7, 1006 Lausanne, **Mustafa Atici**, Bellinzonastrasse 16, 4059 Basel, **Samir Jamal Aldin**, Schindlerstr 9, 8006 Zürich, **Migmar Dhakye**, Johannes-Hirt-Strasse 21, 8804 Au ZH, **Sibel Arslan**, St. Alban-Rheinweg 148, 4052 Basel, **Ruth-Gaby Vermot-Mangold**, Greyerzstrasse 70, 3013 Bern, **Elias Studer**, Tunnelweg 17, 6414 Oberarth

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 23.11.2024

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu:	Signature manuscrite:	Sceau:
Date:	Fonction officielle:	

Envoyez cette liste partiellement ou entièrement remplie le plus rapidement possible au comité d'initiative: Demokratie-Initiative, case postale 6, 9215 Schönenberg. Vous trouverez de plus amples informations et des feuilles de signatures sur notre site Internet : www.democratie-initiative.ch



Un souffle nouveau parmi notre section, signé « INCLUSION »

Après nos efforts sans relâche pour les élections communales, nombreux·x·se·s d'entre nous avons été alimenté·e·x·s par la volonté d'améliorer nos communes.

Mais qu'en reste-t-il de l'inclusion ?

Les résultats obtenus ont marqué l'esprit de notre citoyenneté en général. Les socialistes ne lâcheront désormais plus l'affaire ! Nous avons géré nombre de situations et nous continuerons ainsi à l'avenir dans un cadre nettement plus respectueux envers les personnes LGBTQIA+. Il nous faut anticiper et améliorer la réalité.

Les projets du PS queer neuchâtelois

- Éducation des membres du PSN autour de la sexualité et du genre : formations sur le langage épïcène, les drapeaux et leur histoire, les pronoms et leur utilisation, sur comment être un·e·x meilleur·e·x allié·e·x ;
- Auprès de la population, libération et acceptation des personnes sans distinction d'orientation sexuelle ou d'identité de genre ;
- Interventions dans les établissements de formation et les écoles ;
- Contact avec les groupes neuchâtelois relatifs aux sexualités (GSN, Queer Neuch'...);
- Évènements et interventions avec des personnalités de la communauté LGBTQIA+ : histoires, ressentis, expériences, regrets, souhaits pour les plus jeunes, qui ont besoin d'une lumière au bout du tunnel ;
- Visibilité médiatique renforcée pour défendre nos droits et contrer les fausses informations préjudiciables à la communauté LGBTQIA+ ;

- Et plus encore...

Les projets du PS queer neuchâtelois comprennent une éducation approfondie sur les questions de genre et de sexualité, des interventions dans les écoles et la promotion de la visibilité médiatique. Et bien sûr, nous nous assurons que la diversité LGBTQIA+ est représentée dans nos rangs !

La communauté LGBTQIA+

Toute personne ayant une orientation sexuelle ou une identité de genre jugée non conventionnelle dans notre société (qui tolère principalement un standard patriarcal et hétéronormatif), toute personne sortant du lot peut être la cible de discrimination par l'entourage, de harcèlement physique ou moral par les camarades de classe, ou être le souffre-douleur des collègues de travail, voire pire, malheureusement.

Cela inclut toute personne lesbienne, gay, bisexuelle, pansexuelle, asexuelle ou aromantique. L'orientation sexuelle est propre à chaque individu, femme, homme, non-binaire. La communauté inclut toute personne intersexe ou transgenre, c'est-à-dire née dans un corps ne reflétant pas l'expression du genre auquel iel s'identifie, où iel se sent authentique à 100%. La famille transgenre rassemble souvent les personnes non binaires. Leur identité de genre – ni homme ni femme voire les deux en même temps ou entre deux binarités – est décrite comme fluide selon les normes traditionnelles. Si iel naît différent de la « norme », nous suggérons une vision d'iel-même portant à redécouvrir son originalité et son pouvoir dans sa « différence ».

Iel, Queer ?

Le langage épïcène inclut toutes les personnes dans nos conversations quotidiennes, avec iel comme pronom neutre. L'expérience de vie étant propre à tout individu, les pronoms et labels sont utilisés librement. Queer (ambigu en anglais) désignait anciennement toute personne dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre n'était pas vue comme dominante dans le modèle courant. Les militant·e·x·s LGBTQIA+ ont repris ce mot pour changer le narratif de l'ancienne injure en lui ôtant sa connotation négative.

En conséquence...

Le PS Queer neuchâtelois veut apporter tout cela et plus encore.

Nous sommes là, en grand nombre, notre voix résonne parmi les oreilles sourdes, nous voulons vivre enfin une vie sans animosités, sans jugements. Les tabous doivent s'estomper, les langues venimeuses se délier de leur haine, la population être éduquée. Une vie digne n'a pas de prix.

Pour rejoindre la section queer du PSN, comme membre de la communauté ou comme allié·e·x, il suffit d'écrire à psqueer@psn.ch.



Ylana Garcia
coprésidence
PS Queer neuchâtelois



Thomas Gaudio
coprésidence
PS Queer neuchâtelois

Hommage à Daniel

Notre camarade Daniel Schürch s'est éteint à l'âge de 61 ans.

Un vrai paradoxe ; je crois sincèrement que Daniel était davantage un politicien de législatif que d'exécutif, toujours prêt au combat, pourtant son parcours politique s'est terminé en 2022 après une dizaine d'années au sein du Conseil communal de la Ville et commune de Boudry. À la tête du dicastère des finances, il a su amener cette rigueur et cette maîtrise de la dette, notamment, dont sa commune avait un urgent besoin dans ces années difficiles.

Toujours prêt à se battre contre vents et marées, sa passion politique s'exprimait surtout dans ses combats face à l'opposition. Un peu comme Don Quichotte, il restait parfois ferme sur ses positions contre l'opposition et sûr de détenir la vérité malgré les évidences contraires. Ses montées d'adrénaline pour exprimer son désaccord me resteront toujours en mémoire. Tout cela ne l'empêchait d'ailleurs jamais de partager le verre de l'amitié avec ses adversaires politiques.

Son humanisme, qui s'est surtout exprimé dans sa profession de maître socioprofessionnel, Daniel l'a bien montré quand il s'est agi d'accueillir le centre d'accueil pour les demandeurs d'asile sur notre territoire.

Tout au long de sa carrière politique marquée par une position souvent à gauche de la gauche, et il le revendiquait, Daniel n'aura jamais perdu son esprit parfois provocateur, son plaisir du débat et son côté un peu extrémiste.

Plein de contradictions, réfractaire au service militaire – il a d'ailleurs effectué une peine de prison pour cela – mais passionné par les chars ou les hélicos, il pouvait devenir un vrai enfant lors de visites sur les places d'armes par exemple.

Quant à son parcours politique, il est également hors norme. Entré au Conseil général en 1996, président de la section locale du PS pendant sept ans, conseiller communal pendant dix ans, Daniel



a encore trouvé l'énergie pour s'investir pendant trois législatures au Grand Conseil – même si ce parcours-là avait commencé avant son engagement communal, en étant notamment président de la commission péréquation ou membre de la commission de gestion et des finances.

Daniel a encore trouvé du temps pour s'engager au FC Boudry pendant quelques années, en tant qu'entraîneur juniors ou que membre très actif lors des manifestations.

Je sais également, dans les contacts plus personnels que nous avons partagés, que Daniel était très attaché à sa famille, qui avait une grande place dans son cœur.

Malheureusement les aléas de la vie l'avaient petit à petit rattrapé ces dernières années.

Mes pensées vont donc à ses quatre enfants et petits-enfants ainsi qu'à Nicole.

Merci Daniel



Jean-Michel Buschini
membre PS Boudry

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
 Je souhaite recevoir **le point**.

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer à l'éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédactrice en chef - Margaux Studer

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

PS



Agenda

24

mai

Congrès cantonal

Ancienne Poste, Le Locle

27

mai

19 h

Groupe de travail RTES

17

juin

Séance de préparation Grand Conseil

19

juin

17 h

Commission 60+

20

juin

Séance de préparation Grand Conseil

22

juin

10 h 30

Formation « Les réfugié-es climatiques et l'application de la loi sur l'asile et sur les étrangers »
Club 44, La Chaux-de-Fonds

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

P.P.
2000 Neuchâtel




le point.
psn.ch/le-point

